



COUVERTURE DU CONFLIT AIR FRANCE : La descente aux enfers de l'information

La violence médiatique qui s'est abattue depuis le début du conflit d'Air France sur les salariés et les syndicats de la compagnie aérienne constitue une page peu glorieuse pour l'information. Honteux ? Oui ! Scandaleux ? Trois fois oui.

Etonnant ? NON. En tous cas, pas pour le SNJ-CGT qui n'a de cesse de dénoncer la prise en otage des principaux médias par les patrons les plus puissants du CAC 40. En l'absence de loi sur l'indépendance rédactionnelle, le contrôle exercé par les Drahi, Bolloré, Dassault, Bouygues... conduit à une information délivrée au travers d'un prisme idéologique défendant les intérêts du système et cherchant à éliminer toute idée de lutte et de changement.

D'où l'attaque sauvage, la campagne haineuse et hargneuse contre la lutte des syndicalistes d'Air France et, particulièrement contre la CGT. La forme rejoignant le fond, une fois de plus dans cette séquence sociale, c'est l'émotion qui a primé (images de chemises blanches déchirées, vue des bagarres...) et les titres chocs (« Injustifiable », « Le dérapage »...). Puis ce fut l'amplification à outrance de la scandaleuse déclaration du premier ministre Valls, tout juste revenu du Japon pour traiter de « voyous » les salariés d'Air France, sans un mot pour les licenciés, et pour soutenir les patrons la compagnie dont l'Etat est actionnaire.

Obnubilés par les effets du buzz, par la gesticulation médiatique et la concurrence inepte des chaînes en continu, les médias ont tout simplement « omis » de hiérarchiser l'information, de replacer dans le contexte l'impact des 2900 licenciements décrétés par Alexandre de Juniac et des 15 000 emplois supprimés ces 4 dernières années.

Les prétendus grands médias se sont bien gardés de montrer la brillante intervention du PDG d'Air France au colloque patronal des Entretiens de Royaumont où il s'interrogeait sur la valeur des acquis sociaux dans ce monde et où il citait son homologue du Qatar pour qui une grève était impossible chez lui sous peine de prison...

Last but not least, les médias ont claironné sans nuance, sans recul l'arrestation de six salariés d'Air France une semaine après le CCE du 5 octobre. Sans s'interroger sur les méthodes employées contre des employés qui ont été appréhendés manu militari au lever du jour par des policiers de la PAF, devant leurs familles comme de dangereux délinquants.

Les chaînes de télévision se sont même transformées en auxiliaires de la police, TF1 fournissant ses images. Il y a quelques années, les journalistes se faisaient un honneur de refuser, y compris par la grève, de fournir des images même sur réquisition de la justice. Aujourd'hui, certains se précipitent et devancent ces réquisitions, au mépris des principes professionnels. Ceux qui se sont livrés à ces basses manœuvres ne sont pas dignes de la profession. On attend des réactions du CSA et de leurs directions respectives.

Plus que jamais le SNJ-CGT appelle au renforcement des mesures anti-concentrations, demande le vote d'une loi préservant l'indépendance des rédactions face aux actionnaires et exige la clarté sur la propriété des titres.

Paris le 19/10/2015
SNJ-CGT